



## **Conseil général de La Neuveville**

Séance du 2 décembre 2021

### **Réponse au postulat PLR « La Neuveville, une commune attractive pour les familles »**

Mesdames Messieurs les conseillers généraux,

Je salut le postulat du PLR et le soutiens, car je suis également pour les familles. Toutefois, je me permets une remarque :

En 3 séances du conseil général, 15 motions, 10 postulats et 7 interpellations ont été déposés.

A raison de 3 heures par réponse, pour qu'elles soient correctes et bien documentées, cela représente 96 heures de travail, soit 12 semaines pour un conseiller municipal à 20%.

Bien sûr, le dépôt d'une motion est un droit fondamental en démocratie, et je ne le conteste pas. Mais passer un quart de l'année à répondre à des demandes, est-ce vraiment une utilisation efficace du temps d'un conseiller municipal ?

Du côté de Forum, nous avons choisi de ne pas déposer de motions pour ce début de législature afin de permettre à nos conseillers municipaux et notre maire de se concentrer sur les dossiers qui vont donner une orientation à notre commune pour les prochaines années. Nous en avons eu une présentation claire dans le programme de législature.

J'invite tous mes collègues du Conseil général et tous les partis à fixer des priorités dans leurs interventions, comme vous venez de le demander au Conseil municipal, et à travailler les éléments en commissions afin d'avoir un véritable dialogue entre les autorités communales et le conseil général. On l'a vu sur différents points ce soir, on peut plus facilement clarifier nos positions en échangeant en commission qu'en s'envoyant des motions et des postulats à la figure.

Je vous remercie de votre attention.

Pour le groupe FORUM

Alain Guillaume